AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2969
FR0000120560-FS0866

3 novembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

QUADIENT S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 novembre 2021, la société Henderson Global Investors Limited[1] (201 Bishopsgate, Londres, EC2M 3AE, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 1er novembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société QUADIENT S.A. et détenir, pour le compte des desdits fonds et clients, 1 736 736 actions QUADIENT S.A. représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions QUADIENT S.A. sur le marché.

[1] Contrôlée par Janus Henderson Group plc. La société Henderson Global Investors Limited a précisé agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé de 34 562 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.